

Rémunérations de distribution et autres prestations pécuniaires

Edition janvier 2018

La Zürcher Kantonalbank propose à ses clients une multitude de fonds de placement et de produits structurés propres et de tiers. Pour cette activité de distribution et les prestations qui y sont liées, la Zürcher Kantonalbank perçoit des indemnités de distribution de la part des promoteurs de produits.

Les rémunérations de distribution sont régies par des contrats spéciaux conclus avec les promoteurs de produits, indépendamment de la relation commerciale avec le client de la banque.

Dans le cas des fonds de placement, ces indemnités (notamment désignées par le terme de «commissions d'état») font partie de la commission de gestion affichée dans le règlement du fonds. Elles se mesurent généralement au volume investi dans le fonds de placement et sont versées sur une base régulière.

En ce qui concerne les produits structurés, les indemnités de distribution sont courantes sous la forme d'une remise sur le prix d'émission, d'un rabais inclus dans le prix d'émission, ou sous la forme d'autres frais ponctuels ou périodiques.

Le tableau suivant présente les taux maximaux des indemnités de distributions pouvant être versées à la Zürcher Kantonalbank:

| Classe de produit | Catégorie de produit | Indemnités en % du volume de placement, base annuelle | Indemnités en % du volume de placement, base annuelle pour les fonds distribués par la Zürcher Kantonalbank dans le cadre de recommandations de placement |
|--------------------|-----------------------------|---|---|
| Fonds de placement | Fonds marché monétaire | 0 à 1,5% p.a. | 0 à 0,5% p.a. |
| | Fonds obligataires | 0 à 1,5% p.a. | 0 à 1,0% p.a. |
| | Fonds en actions | 0 à 2,0% p.a. | 0 à 1,5% p.a. |
| | Fonds immobiliers | 0 à 1,0% p.a. | 0 à 0,5% p.a. |
| | Fonds d'allocation d'actifs | 0 à 1,5% p.a. | 0 à 1,0% p.a. |
| | Fonds alternatifs | 0 à 2,0% p.a. | 0 à 1,5% p.a. |
| | Autres fonds de placement | 0 à 2,0% p.a. | 0 à 1,5% p.a. |

| Classe de produit | Catégorie de produit | Durée | | | |
|---------------------|---------------------------|------------------|----------------|----------------|--|
| | | Jusqu'à 1 an | 1–3 ans* | > 3 ans* | |
| Produits structurés | Protection du capital | 0 à 1,50% absolu | 0 à 1,25% p.a. | 0 à 1,00% p.a. | |
| | Optimisation du rendement | 0 à 1,50% absolu | 0 à 1,25% p.a. | 0 à 1,00% p.a. | |
| | Participation | 0 à 1,50% absolu | 0 à 1,00% p.a. | 0 à 0,75% p.a. | |
| | Autres placements | 0 à 2,00% absolu | 0 à 1,75% p.a. | 0 à 1,50% p.a. | |

^{*} Les taux indiqués p.a. constituent des rémunérations maximales en pourcentage du volume de placement sur une base annuelle, calculées à partir de la moyenne sur la durée totale du produit structuré.

Dans le cas des produits internes au groupe, la Zürcher Kantonalbank exerce d'autres fonctions pour les fonds de placement en plus de la distribution, notamment en tant que gestionnaire d'actifs et banque dépositaire. Il en résulte que la quasi-totalité de la commission (de gestion) affichée dans le contrat du produit de placement correspondant est conservée par la Zürcher Kantonalbank pour ces produits.